CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E188288** **VALABLE JUSQU'AU** **02/03/2027**

ÉDITÉ LE 18/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2015

Raison sociale : PINELLI

Forme juridique : SASU
DEPUIS LE 01/10/2015

Capital : 8 000

20 RUE DES MESANGES
31190 AUTERIVE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOULOUSE 813763687

Siret : 813 763 687 00015

Code NACE : 4333Z

Numéro caisse de congés payés : 7181853

Assurance Responsabilité Travaux :
ENTORIA RCDGRAA-003942

Assurance Responsabilité Civile :
ENTORIA RCDGRAA-003942

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Téléphone : 06 14 51 62 42 **Fax :**

Portable : 06 14 51 62 42

Responsabilité légale :
PINELLI MICHEL PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : michelpinellicarrelage@gmail.com

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 191 178 **Tranche de classification :** CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6311	Carrelages - revêtements (Technicité courante)	3	21/01/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

18/02/2026 11:11

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.